

Documentation First Internship

Version 2018-01-24

42 staff staff@42.fr

Résumé: Ce document contient les informations relatives à la première période en entreprise du cursus 42.

Table des matières

Ι	Préambule	2
II	Overview	3
III	Questions de légalité	5
IV	La pédago	6
\mathbf{v}	Les R.E.	8

Chapitre I

Préambule

Sergeant Harman: "I am Gunnery Sergeant Hartman, your senior drill instructor. From now on you will speak only when spoken to, and the first and last words out of your filthy sewers will be "Sir". Do you maggots understand that?"

Recruits: "Sir, yes Sir."

Sergeant Harman: "Bullshit I can't hear you. Sound off like you got a pair!"

Recruits: "SIR, YES SIR!"

Sergeant Harman: "If you ladies leave my island, if you survive recruit training, you will be a weapon. You will be a minister of death praying for war. But until that day you are pukes. You are the lowest form of life on Earth. You are not even human fucking beings. You are nothing but unorganized grabastic pieces of amphibian shit! Because I am hard, you will not like me. But the more you hate me, the more you will learn. I am hard but I am fair. There is no racial bigotry here. I do not look down on niggers, kikes, wops or greasers. Here you are all equally worthless. And my orders are to weed out all non-hackers who do not pack the gear to serve in my beloved Corps. Do you maggots understand that?"

- Full Metal Jacket

Chapitre II

Overview

Une bonne insertion professionnelle reste un des objectifs fondamentaux de l'école. Si le cursus est conçu pour vous mettre en situation ressemblant à ce qui se passe en entreprise, rien ne viendra égaler l'expérience en entreprise elle-même. Il y a donc des périodes de travail sous contrat.

La première période se situe au premier tiers de votre scolarité. Vous avez à ce moment là acquis des bases suffisantes, c'est le moment d'aller les éprouver en entreprise pour mûrir votre approche de la programmation. Ne vous inquiétez pas si vous avez l'impression de ne pas "en savoir assez" pour aller travailler : d'expérience, nous savons que vous êtes tout à fait capables de répondre aux besoins des entreprises. Vous n'avez pas non plus vocation à être parfaits dans vos connaissances techniques, car ce contrat sera aussi un terrain d'apprentissage! Investissez-vous, et vous vous étonnerez.

Ce premier contrat est un moment très important de votre scolarité - vous allez découvrir de nouveaux horizons, voir d'autres choses, et cela va être l'occasion de vous fixer de nouveaux objectifs et de glaner de nouveaux éléments de motivation (carrière, startup, etc... au delà de la simple complétion de projets que vous faites à l'école).

Votre première période d'insertion professionnelle doit répondre aux impératifs suivants :

- Elle doit respecter une durée de 4 à 6 mois à temps plein.
- Compte tenu que votre avancée dans le cursus est complètement personnelle de part le décloisonnement temporel, le moment où vous pourrez remplir votre contrat sera défini individuellement.
- Il est néanmoins de bon ton que cette période englobe les 3 mois d'été afin de faire place aux piscines de sélection.

Un point important ici, concernant l'appellation "stage":

Ce mot est couramment utilisé dans 2 cas de figures, qu'il convient de rappeller. Visà-vis de l'Etat (du droit, de la loi, ou quelque chose comme ça), un stage est une période d'insertion professionelle qui est très strictement encadrée, et régie par une convention de stage. Cependant, il se trouve que "stage" est plus souvent utilisé dans sa signification la plus large, englobant toute période professionnelle inclue dans un cursus de formation, et ce quel que soit le statut légal. L'emploi du mot "stage" dans ce document sera celui de sa forme la plus large, et n'impliquera donc pas forcément l'établissement d'une convention de stage : il peut s'agir d'un CDD, CDI, etc...

Il y a deux évaluations pendant votre stage qui seront envoyées à votre référent.

- La première, évaluation de mi-parcours, sera envoyée à la moitié de votre période de travail.
- La seconde, évaluation de fin de parcours, sera envoyée une semaine avant la fin de votre contrat. Si vous avez signé un CDI, cette évaluation sera envoyée une semaine avant la date que vous avez indiqué sur l'intranet comme étant la fin de votre contrat. Il est donc important que vous indiquiez une date de fin de contrat vous permettant d'être évalué pendant votre cursus. Généralement, on vous recommande d'indiquer une durée de 6 mois.

Cette dernière évaluation vous permettra de vous inscrire au sous-projet peer-video qui sera détaillé plus bas.

Chapitre III

Questions de légalité

Pour des raisons de légalité, vous ne pouvez pas commencer à travailler si votre contrat n'est pas signé et uploadé sur l'intra. Si vous décidiez de le faire, vous ne seriez couvert par aucune forme de protection sociale et vous seriez considéré comme travaillant illégalement (au noir). Inutile de vous rappeller que cela ne doit en aucun cas arriver. Pour rappel, dans le cas d'une convention de stage, celle-ci doit être signée par vous-même, un représentant de l'entreprise et un représentant de 42, car c'est une convention tripartite. De la même manière, tout avenant (prolongation ou rupture) doit être signé par les trois mêmes parties.

Pour votre première expérience en entreprise, nous autorisons les contrats suivants : CDD, CDI, convention de stage. Votre contrat doit être dans toutes les situations à temps plein.

Chapitre IV

La pédago

Le stage vous permet de vous rendre compte de vos capacités dans un environnement réel, il accroit votre expérience sur les différents aspects de la scolarité (technique, organisationnel, relationnel) mais aussi sur des éléments plus liés à la compréhension du contexte de l'entreprise, du business, des enjeux... . C'est aussi pour ceux qui n'ont peu ou pas d'expérience professionelle l'occasion de commencer à remplir son CV, facilitant ainsi une intégration en fin de cursus.

Le premier stage fait partie intégrante du cursus et est comptabilisé comme tout autre projet. Il n'est pas optionnel, et il vous permettra de débloquer tous les projets "non-socles" dès votre retour de stage. Les conditions d'accès sont communiquées sur la page projet, elles peuvent évoluer selon les observations de la pedago.

Les conditions actuelles sont :

- Réussir le projet "Savoir relier" ou "Curriculum Vitae"
- Réussir le projet "Exam C", soit valider 5 examens à plus de 75%
- Avoir validé le gros projet de l'une des quatre branches proposées (RT, Corewar, 42sh, Hypertube)

Notez que le projet stage n'est pas rétro-actif, nous ne fournissons pas de convention de stage -ni ne validons aucun autre type de contrat- pour les étudiants ne remplissant pas les conditions demandées (qu'ils aient l'accord d'une entreprise ou non).

Puisqu'il s'agit d'un élément de votre parcours, ce stage comporte une évaluation. D'une part, le maître de stage remplit une évaluation de mi-parcours et une évaluation finale, d'autre part, le peer correcting s'applique sur le rendu de chacun : une vidéo de présentation de la période de stage, uploadée sur un site tel que YouTube, Dailymotion, etc... et dont le lien se trouve dans un fichier "video" sur votre rendu git.

Il s'agit de présenter dans cette vidéo ce qu'il s'est passé durant votre stage, en 4 à 5 minutes. Elle doit contenir une présentation utilisant l'outil de votre choix (Powerpoint, Keynote, Prezi, ...), ainsi qu'une incrustation miniature de votre personne, au moins en buste, voire en pied. Une intro / conclusion où vous seul apparaissez est possible.

Cette vidéo doit avoir le côté professionnel qu'aurait une présentation devant le conseil d'administration d'une grande entreprise. Autant pour la qualité de vos slides, de votre tenue, que la qualité du montage et de la réalisation. Le contenu va suivre quelques règles :

- Il y a un nouveau membre au conseil d'administration : vous devrez resituer le contexte global de l'entreprise, le contexte particulier, les enjeux, le contenu et les résultats du(des) projet(s) que vous avez effectué durant le stage. Le nouveau membre, sans culture de l'entreprise, doit comprendre ce que vous expliquez.
- Cherchant à promouvoir des gens en interne, le conseil est là pour VOUS écouter. C'est votre implication personnelle dans le projet, vos qualités, tant techniques que managériales (si applicable) qui les intéressent. A vous de les convaincre.

Chapitre V

Les R.E.

L'équipe des Relations Entreprises est là pour assurer la connexion entre les étudiants et les entreprises. Elle intervient à plusieurs niveaux.

Tout d'abord, elle agit pour faciliter la recherche de stages par les étudiants. Cela se traduit par une démarche auprès des partenaires de l'école pour promouvoir le dépôt des offres par les entreprises. Egalement, des conférences et ateliers pour aider à la bonne approche des éléments qui constituent cette recherche sont proposés (CV, entretiens, ...). Enfin, des Meetup ou autres évènements sont proposés pour mettre en relation directe les étudiants avec des entreprises en recherche de stagiaires.

Quel que soit le type de contrat utilisé pour votre stage (convention de stage, CDD, CDI...), vous devez fournir des informations relatives à votre stage (coordonnées de l'entreprise, statut légal et sujet de stage) en complétant le formulaire sur l'intranet dans la rubrique companies et en uploadant votre contrat signé. Il est important de bien respecter ces consignes, elles nous permettent un bon suivi des étudiants en stage ou à l'école.

Enfin, l'équipe des Relations Entreprises est là pour servir de lien avec l'école durant le stage. En cas de problème, de doute, de question, mettez les R.E. dans la boucle. Nous pouvons à la fois vous conseiller, mais également vous rappeler à l'ordre si cela s'avère nécessaire. Le respect et la confiance entre vous et votre entreprise doivent fonctionner dans les deux sens. Par exemple : l'entreprise doit assurer des conditions de travail correctes. De votre côté, tenue, comportement, ponctualité, doivent tout autant être conformes aux attentes. Egalement, tout contrat signé est un engagement légal de votre part. Vous ne pouvez pas arrêter un stage parce que cela ne vous plait pas, mais seulement lorsque les termes du contrat ne sont pas respectés. La liste est longue, mais vous voyez l'état d'esprit : soyez pro.

L'integralité de ces éléments seront pris en compte pour la validation de votre stage.